

## AVIS PUBLIC

### DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Un avis public est, par la présente, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra le **lundi 4 avril 2022, à 19 h**, par webdiffusion à l'adresse suivante : <http://www.webtv.coop/group/view?key=3e190cb69d1fc6bcb533e6e351dea5d0>

les élus statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **575, rue Joliette** – permettre l'installation d'une génératrice à 2 m de la limite de propriété, dérogeant ainsi aux dispositions de l'article 342 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) qui exigent une distance minimale de 3 m des limites de propriété à respecter pour l'installation d'une génératrice.

Conformément aux dispositions du décret ministériel du 16 juillet 2021 portant le numéro 2021-054, du ministre de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la *Loi sur santé publique* (RLRQ, c. S-2.2), cette demande de dérogation mineure a été soumise à une procédure de consultation écrite **de quinze (15) jours** du 10 au 24 mars 2022.

Toute personne intéressée peut participer à une procédure de consultation écrite en transmettant ses questions et/ou commentaires à l'adresse courriel suivante : [MHM\\_greffe-consultation@montreal.ca](mailto:MHM_greffe-consultation@montreal.ca) ou par la poste au 6854, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1N 1E1, à l'attention de la soussignée. Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le 28 octobre 2021 pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

Les demandes de dérogation mineure et les présentations relatives aux changements apportés par ces demandes de dérogation mineure seront disponibles pour consultation sur le site web de l'arrondissement à compter du 10 mars 2022, à l'adresse suivante :

<https://montreal.ca/articles/consultations-en-mode-virtuel-dans-mhm>

**FAIT À MONTRÉAL, CE 10<sup>E</sup> JOUR DE MARS 2022**

**La secrétaire d'arrondissement,**

**Dina Tocheva**